



Annulation de voyage pour cause de guerre civile

Par **guilla**, le **22/02/2008** à **14:40**

Bonjour

Je devais me rendre au kenya et en tanzanie à partir du 23/02. Compte tenu des événements interethniques qui s'y déroulent depuis le début de l'année, nous avons souhaité annulé le voyage et partir sur une autre destination. Le tour opérateur n'a pas voulu annuler mais uniquement le reporter (même destination à une date ultérieure). Après moult discussions nous avons obtenu que le report se fasse sans frais. Mon entourage me dit que nous aurions pu obtenir un remboursement du solde et une annulation. Merci de votre conseil.